



DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIES



Présentation

Le Cabinet DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIÉS est une société d'avocats inscrite au barreau de Paris qui offre à ses clients conseil et assistance au sein de cinq pôles d'activités :

- Pôle Entreprises
- Pôle Digital
- Pôle Immobilier
- Pôle Financement et Assurances
- Pôle Famille et Patrimoine

Expérimentés et forts de compétences transversales, les avocats du cabinet assurent à chaque client une prise en charge personnalisée, adaptée à ses besoins, et une véritable disponibilité.

Efficace et innovant, le cabinet propose différents services :

- Missions d'avocats en entreprises
- Gestion des conflits et médiation
- Formation

QUALITE – DISPONIBILITE – EFFICACITE



Bénédicte de Lavenne
Philippe Douchet

Douchet de Lavenne Associés

Bénédicte de Lavenne



Equipe

DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIES – DLA est une SELARL d’avocats née en 2006 de la fusion des cabinets de Maître Philippe DOUCHET, avocat depuis 1976, et Maître Bénédicte de LAVENNE, avocat depuis 1998 et inscrite au barreau de PARIS depuis 2000.

Maître DOUCHET et Maître de LAVENNE collaboraient déjà ensemble depuis 2000.

Le cabinet est composé des associés fondateurs, ainsi que de collaborateurs et d’une assistante juridique.

Afin d’être en permanence adapté aux problématiques de ses clients, le cabinet entretient également un réseau de collaborateurs extérieurs. Cela lui permet d’apporter un service complet sur l’ensemble des matières juridiques. Son réseau performant de correspondants lui permet d’assister ses clients en France et sur toute l’Europe.

Philippe DOUCHET

Après avoir obtenu un DEA de droit européen des affaires à l’université de Paris X - NANTERRE et le diplôme de l’Institut d’Administration des Entreprises (I.A.E.), il prête serment au barreau de Paris en 1976. Il est diplômé de la spécialisation en droit économique délivrée par le barreau de Paris.

Depuis le début de son exercice professionnel, il se consacre au conseil et à l’assistance d’institutionnels et de chefs d’entreprise.



Bénédicte de LAVENNE

Avocat depuis 1998, après avoir obtenu cette même année un DEA de Droit de l’entreprise à PARIS IX - DAUPHINE.

Après une année passée au sein d’un cabinet de droit des affaires berlinois, KERBER & STECHOW, en 1999/2000, elle rejoint le cabinet de Philippe DOUCHET en 2000.

En 2006 est créé la SELARL d’avocats DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIES.

Spécialisée en droit de l’entreprise, et, par ailleurs, professeur de droit, elle a développé depuis des années des activités de formation pour ses clients et les professionnels du droit (Ecole de formation du barreau – EFB).



Domaines d'activité

POLE ENTREPRISES

Fort d'une clientèle fidèle d'entreprises, le cabinet met son expérience au service des sociétés et de leurs dirigeants pour leur apporter conseil et assistance dans les domaines suivants :

- Accompagnement stratégique et création de sociétés
- Formalités en droit des sociétés
- Rachats d'entreprises, fusions-acquisitions, cessions de parts sociales et cessions de fonds de commerce
- Droit des contrats : contrats clients et fournisseurs, baux commerciaux, contrats divers
- Droit du travail - conseil, transactions et contentieux
- Responsabilité
- Recouvrement et prise de garanties
- Droit pénal des affaires
- Litiges entre associés
- Arbitrage

POLE IMMOBILIER

Tant pour ses clients institutionnels que pour les particuliers, le cabinet intervient dans les domaines suivants :

- Gestion immobilière
- Recouvrement de charges de copropriété
- Rédaction de baux civils ou commerciaux
- Construction
- Prises de garanties conservatoires et définitives
- Expulsions
- Saisies immobilières (vente et achat)

POLE FAMILLE ET PATRIMOINE

En droit français, européen ou international, le cabinet accompagne ses clients dans les événements de leur vie privée :

- PACS
- Divorce
- Succession
- Gestion patrimoniale mobilière et immobilière

POLE DIGITAL

Le cabinet DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIES, généraliste de l'entreprise, assiste et conseille les chefs d'entreprise sur l'environnement numérique et plus particulièrement en :

- Droit des contrats
- Propriété intellectuelle
- e-commerce
- Droit de la responsabilité

POLE FINANCEMENT ET ASSURANCES

Depuis plus de 30 ans, le cabinet a la confiance de clients institutionnels, ce qui lui a permis de développer une expertise en droit bancaire et en droit des assurances.

- > Conseil et contentieux :
 - Crédit
 - Responsabilité
 - Assurance de prêt
 - Assurance construction
 - Assurance industrielle
 - Assurance habitation

> Recouvrement : le cabinet est également spécialisé dans le recouvrement d'impayés, les prises de garanties conservatoires et définitives et les mesures d'exécution (saisies mobilières et immobilières).

Services

AVOCAT EN ENTREPRISE

Besoin d'un audit juridique, d'un conseil personnalisé,

Contrats ou situation sociale à examiner,

Nos avocats se déplacent au sein de votre entreprise.



GESTION DES LITIGES

Un grand nombre de litiges peuvent être gérés avant d'entrer en phase contentieuse.

Notre cabinet vous aider à régler les conflits amiablement grâce à une méthode efficace.

Le cabinet pratique le droit collaboratif.



FORMATION

Dans les entreprises, nos avocats dispensent une formation générale qui présente aux professionnels de l'entreprise le droit commercial, le droit du travail et le droit du numérique.

Cette formation vise à attirer leur attention sur les points importants à connaître, à les rendre vigilants sur les écueils à éviter et à leur permettre de monter de projets ou de conclure des contrats avec leurs partenaires en ayant les connaissances juridiques requises.

Le cabinet DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIES intervient aussi dans la formation des professionnels du droit en donnant des cours de Procédure civile, rédaction d'actes et plaidoiries auprès des élèves avocats de l'ECOLE DE FORMATION DU BARREAU DE PARIS - EFB.

Le cabinet donne également de cours de droit général, droit informatique et droit du numérique en BTS Services informatiques aux organisations et en DEES WEB – licence à l'Ecole supérieure de l'informatique et du numérique de Paris – IRIS.

Enfin, il intervient en Master 2 Droit des affaires international à la FACO Faculté libre de droit sur les thèmes du e-commerce et de la propriété intellectuelle française et internationale.

Nous contacter

SELARL RCS Paris 492 647 177
Maître Philippe DOUCHET
Maître Bénédicte de LAVENNE

8, rue Scheffer - 75116 PARIS

Tél : 01.56.91.31.00 - Fax : 01.56.91.31.09

Email : cabinet@dl-avocats.fr

DOUCHET DE LAVENNE ASSOCIES

8, rue Scheffer - 75116 PARIS
SELARL RCS Paris 492 647 177

Tél : 01.56.91.31.00 - Fax : 01.56.91.31.09
Email : cabinet@dl-avocats.fr



Partenaires et Associations :

Le Forum du Dirigeant

Droit et Procédure

AEDBF

